

Chère Madame, cher Monsieur,

L'effort doit continuer. Malgré la très bonne performance réalisée par la CPEG dans la gestion de sa fortune, le taux de couverture de nos engagements se situe à un minimum historique de 57.2% suite à la baisse du taux technique au 31 décembre 2016. C'est pourquoi le comité doit adopter d'autres mesures ayant un impact sur les prestations, après l'élévation de l'âge pivot de la retraite d'une année. Le CPEG INFO de ce mois vous donne un aperçu des pistes en cours d'examen.

En ma qualité de nouveau président de la délégation des employeurs, il m'appartient de présider le comité jusqu'au 31 août 2017, date du renouvellement des instances de la CPEG. Je voudrais saluer ici mon prédécesseur Monsieur Pierre Béguet pour son action résolue en ces temps difficiles. Il me tient également à cœur de remercier la direction générale et l'ensemble du personnel pour son engagement remarquable.

Je vous souhaite, ainsi qu'à vos familles, une heureuse année 2017.

Eric Alves de Souza

Président du comité

CPEG



ACTUALITÉS

25/01/2017

La CPEG consolide sa présence dans le projet Praille Acacias Vernets (PAV) en achetant les terrains de Firmenich

La CPEG et Firmenich ont signé un acte de vente à terme des parcelles industrielles de la Pointe Nord du projet PAV. Cette transaction, d'un montant de 70 millions de francs, permet à la CPEG de devenir propriétaire d'un terrain de 18'925 m² et d'infrastructures qu'elle pourra valoriser, notamment en faveur du logement. Cette opération représente globalement un potentiel d'investissement de 200 millions de francs pour la Caisse. Cette transaction est assortie d'une convention de collaboration entre la CPEG et l'Etat de Genève, prévoyant la mise à disposition des surfaces à vocation d'équipements publics pour les besoins de l'Etat (par exemple le regroupement de plusieurs unités disséminées dans le canton sur un seul site). La convention prévoit aussi des droits permettant à l'Etat d'acquérir en tout temps ces surfaces. Cet investissement s'inscrit parfaitement dans la politique de la CPEG en matière d'acquisition et de promotion immobilières.

[Accéder au communiqué de presse conjoint](#)

CHIFFRES CLÉS



25/01/2017

L'année 2016 se clôt avec une performance estimée à 5.5%

L'année 2016 a été marquée par des événements politiques inattendus et le début d'une vague de hausses de taux. Pour faire face à des marchés financiers difficiles, tant au niveau des classes d'actifs que des régions géographiques, l'administration a réalisé des opérations de réallocation entre les différentes catégories de placement, lui permettant de saisir des opportunités d'investissement. Ces opérations ont augmenté le rendement du portefeuille, pour atteindre une performance annuelle de la fortune pour 2016 estimée aujourd'hui (dans l'attente de la clôture définitive) à 5.5%, soit près de CHF 600 millions d'augmentation.

Dans le tableau de bord trimestriel, vous trouverez aussi les autres chiffres clés de la CPEG au 31 décembre 2016. La fortune nette est de CHF 11'823 millions et les engagements s'élèvent à CHF 20'676 millions. Avec la réduction du taux technique, le taux de couverture des engagements est passé de 59.8% au 31.12.2015 à 57.2% au 31.12.2016. La réserve de fluctuation de valeur, qui protège la CPEG contre les aléas de la bourse, est de CHF 611 millions.

[Accéder au tableau de bord](#)



À VOTRE SERVICE

25/01/2017

Information pour les assurés âgés de 58 ans et plus en 2017

Pour compléter notre dernière infolettre, nous précisons aux assurés qui auront 58 ans et plus avant le 30 novembre 2017 qu'ils peuvent nous demander des calculs comparatifs découlant de l'augmentation de l'âge pivot en appelant leur gestionnaire ou la centrale (022 338 11 11) ou en envoyant une demande par courriel à leur gestionnaire ou à l'adresse de contact (contact@cpeg.ch). Pour ces demandes spécifiques, une demande préalable (par téléphone ou courriel) doit impérativement précéder une éventuelle visite dans nos locaux.

[Accéder à la page Qui gère votre dossier?](#)

Nous vous remercions de votre intérêt.

Pensez à l'environnement avant d'imprimer cette infolettre, merci!